

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*

Séminaire « Le pouvoir de la parole chez Rousseau » :
Programme 2016-2017

Ce séminaire, organisé par Flora Champy et Maria Leone dans le cadre du labo junior REPHAM, s'attache à étudier les procédés par lesquels Rousseau investit sa parole d'une force singulière, et les conséquences de l'irruption de cette parole dans l'espace public. Nous verrons comment Rousseau construit son image d'écrivain, et d'écrivain citoyen, à partir de sa conception du langage. Ce qui implique d'examiner son rapport à la langue même (notamment à travers la musique et la traduction), la construction complexe des discours dans son œuvre, ainsi que la réception de ses ouvrages sur la scène littéraire et sociale. L'articulation des notions de "pouvoir" et de "discours" se réalisant pour Rousseau dans l'alliance dynamique et parfois problématique du "politique" et de la "poïésis", ce séminaire se présentera comme une application exemplaire des thématiques du laboratoire junior.

Les séances ont lieu à l'ENS de Lyon, site Descartes, de 16 à 18h aux dates indiquées, en salle R20 (rez-de-chaussée du bâtiment Recherche), sauf mention contraire.

Vendredi 25 novembre 2016, 17h30-19h30 (horaire exceptionnel), salle R111

Alain Grosrichard (Université de Genève)

La voix de Mahomet

Vendredi 13 janvier 2017

Yves Touchefeu (CPGE Lycée Guist'hau, Nantes)

Rythmes de l'écriture et enjeux de la réflexion dans *l'Essai sur l'origine des langues*

Vendredi 17 mars 2017

Julien Techer (Université Lyon 3)

Rousseau et l'écriture de la conjecture

Lundi 22 mai 2017 – double séance

Gabrielle Radica (Université de Picardie)

Bruno Bernardi (CERPHI-IHRIM)

La publicité des arguments chez Rousseau

Vendredi 23 juin 2017

Claude Labrosse (IHRIM, Université Lyon 2)

Parole et fiction dans *Julie ou la nouvelle Héloïse*

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*

Séminaire « Le pouvoir de la parole chez Rousseau » : Présentation

L'objet de ce séminaire sera de questionner l'articulation à la fois essentielle et problématique (dans la mesure où son absence ou sa défaillance est l'un des horizons du texte) entre écriture et parole chez Rousseau. Ce questionnement constituera le point de départ d'une réflexion qui s'attachera aux pouvoirs nés de cet investissement du texte par la « voix » mise en scène, et à la confrontation de cette voix singulière avec les autorités politiques et sociales instituées. Comme l'ont montré J. Starobinski et A. Wyss¹, l'écriture digne de ce nom pour Rousseau ne se réalise véritablement auprès des lecteurs que si elle traduit les accents vivifiants de la voix qui seule porte l'émotion, donc le sens du message, et peut être entendue. Le saisissement de cette « parole » dans le texte démultiplie ses potentialités rhétoriques si l'on considère que les procédés d'écriture sont susceptibles de susciter l'empathie des lecteurs. Pour autant l'accomplissement de la parole constitue un horizon toujours fuyant du texte : les notions derridiennes d' « écart » et de « différance » révèlent combien est sinieuse et problématique cette puissance du texte.

De nombreux travaux ont exploré les subtilités de ces procédés textuels où s'observe ce phénomène d'apparition-disparition de la parole vive, qu'ils se réalisent rhétoriquement ou dans l'alliance de la poésie et de la musique au texte. Nous souhaiterions nous inscrire dans cette filiation pour questionner les manifestations et les effets de ce « pouvoir » reconnu au texte, s'il est investi d'une parole authentique. Un tel positionnement dans la langue nous semble caractéristique de la position exclusive que Rousseau occupe parmi les intellectuels de son temps, lui qui fait le choix d'être « auteur » plus qu' « écrivain » et de se forger une langue susceptible de recevoir un pouvoir de révélation philosophique et politique.

Notre séminaire envisagera deux aspects fondamentaux de l'œuvre de Rousseau, que la critique a jusqu'ici traités séparément : sa théorie et sa pratique novatrices du langage, et sa pensée politique. Il se propose d'explorer trois thématiques principales :

1. *Mise à distance et réappropriation de la langue.*

Ecrivain talentueux et d'emblée reconnu comme tel, Rousseau poursuit tout au long de son œuvre une réflexion sur les pouvoirs du langage, dont l'acuité est renforcée par sa position d'étranger : Genevois, il s'approprie en s'installant en France une langue qui n'est pas tout à fait la sienne. Certains de ses textes témoignent de ce sentiment d'une forme d' « étrangeté linguistique » (par exemple, dans les *Confessions* lorsque Jean-Jacques met en scène la façon dont la lecture de Voltaire et des grands textes classiques français lui ont enseigné la langue, ou lorsqu'il compose ses premières poésies à Lyon, ou encore dans *La Nouvelle Héloïse* lorsque Claire évoque le parler « genevois »). Rousseau compose, comme il l'écrit dans sa correspondance son propre « dictionnaire » qu'il faut apprendre à comprendre et déchiffrer. Ainsi mise à distance, la langue est comparable à un univers d'interactions sémantiques dans lequel il est possible de passer soit d'un système linguistique à un autre

¹ Prioritairement pour le premier dans son édition de *l'Essai sur l'Origine des Langues*, en Folio, paru en 1990, et pour le second, dans son ouvrage fondamental, *Jean-Jacques Rousseau : l'accent de l'écriture*, publié aux éditions La Baconnière, en 1988.

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*

(dans les traductions auxquelles se prête Jean-Jacques), soit d'un langage à un autre (dans les réflexions sur la musique). Dans cette troisième perspective, les travaux de C. Volpilhac sur la traduction ou de M. O'Dea sur l'écriture et la musique apparaissent essentiels et fondateurs². Dans un autre registre, les recherches novatrices de N. Ferrand en vue d'une édition génétique du roman de Rousseau sont particulièrement éclairantes et porteuses, car elles renouvellent l'interprétation en ciblant la dynamique signifiante à l'œuvre dans les brouillons où différents états de texte se confrontent.

2. *La question de l'incarnation de la parole dans l'écriture et de son emprise sur les lecteurs.*

Dans cette perspective, le théâtre de Rousseau et sa théorisation dans la *Lettre à d'Alembert*, ou la *Préface de Narcisse*, constitueront un cadre de référence pour envisager les dispositifs textuels permettant d'avoir de l'effet sur les lecteurs. Notre hypothèse de départ est que la pratique du théâtre, qui aboutit dans les années 1770³ à l'invention du drame lyrique *Pygmalion*, accompagne et nourrit indirectement la composition des textes littéraires majeurs de Rousseau (*La Nouvelle Héloïse*, *Emile*, *les Confessions*, *les Dialogues*). Les récents collectifs portant sur les résonances esthétiques et politiques de la *Lettre à d'Alembert*, ou sur les rapports entre Rousseau et le spectacle⁴ posent la question des ramifications d'une pensée qui renouvelle le lien de l'esthétique et du politique et met en perspective ses effets sur la société. Comme l'a souligné P. Manent⁵, Rousseau considérerait après 1758 que la seule parole susceptible d'agir sur un auditoire est la parole théâtrale. On peut donc se demander dans quelle mesure le déploiement d'un tel « pouvoir » est une « déviance » ou une « ressource ». On peut aussi, à l'aune du dernier chapitre de *l'Essai sur l'Origine des Langues*, se questionner sur l'érosion de la force de la parole politique et les conditions de sa renaissance.

3. *La question de la mise en scène des discours (par exemple dans La Nouvelle Héloïse), de l'élaboration de dispositifs énonciatifs complexes (comme c'est le cas dans la Profession de foi du Vicaire Savoyard ou dans les Confessions et les Dialogues tels que J.-F. Perrin les interprète⁶) et de la confrontation des différents niveaux de représentation et de création mis en œuvre par ces fonctionnements textuels.*

Dans cette ultime perspective, les travaux de M. Rueff, L. Mall et Y. Citton⁷ nous semblent fondateurs car ils explorent le pouvoir de création de la fiction en mettant en

² Jean-Jacques Rousseau traducteur de Tacite, publications de l'université de Saint-Etienne, 1995, et Jean-Jacques Rousseau : *Music, Illusion and Desire*, Saint Martin's Press, 1995.

³ Rousseau écrit le texte probablement en 1762, puis Horace Coignet compose la première partition musicale du drame environ 8 ans plus tard.

⁴ Respectivement : *Rousseau, politique et esthétique. Sur la Lettre à d'Alembert*, sous la direction de B. Bachofen et B. Bernardi, ENS éditions, 2011 et *Rousseau et le spectacle*, sous la direction de J. Berchtold, Ch. Martin, Y. Séité, A. Colin, 2014.

⁵ « Rousseau et la parole politique », *Actes des congrès de la Société française Shakespeare*, 1999.

⁶ *Politique du renonçant. Le dernier Rousseau*, Kimé, 2011.

⁷ Nous songeons à la thèse du premier sur une anthropologie d'un point de vue narratif chez Rousseau (malheureusement jamais publiée), aux travaux sur *l'Emile* aussi essentiels que substantiels : *Emile ou les figures de la fiction*, Voltaire Foundation, 2002, et « La preuve par *l'Emile* : dynamique de la fiction chez Rousseau », *Poétique*, 1994.

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*

évidence les mécanismes d'ancrage, de mise à distance et de confrontation des discours. Construire une fiction pour Rousseau, ce n'est pas prioritairement inventer un autre monde, mais élaborer des dispositifs rhétoriques fonctionnant comme une optique qui renouvelle notre point de vue sur le monde. Sur cette base, la frontière entre fiction et réalité peut être interrogée : le « montage » des discours suppose l'existence d'une personne (réelle) saisie à partir exclusivement des discours qui la constituent, ou la mise en scène d'un personnage (fictionnel) créé à partir de postures énonciatives souvent problématiques (qui est Saint-Preux ? d'où parle le gouverneur d'Emile ?). L'hétérogénéité énonciative fondamentale et parfois paradoxale de la parole (réelle ou fictionnelle) nous conduit à repenser les échos entre le corpus fictionnel et celui autobiographique. Ainsi les travaux de A. Grosrichard, notamment son édition des *Confessions* chez GF, apparaîtront essentiels pour autant qu'ils soulignent les processus complexes qui assimilent la personne à un dispositif textuel et discursif.

Nous chercherons à éclairer les implications politiques de cette mise en scène complexe des discours. Tous les écrits de Rousseau se trouvent adressés et conçus comme tels, à un public qui peut être unique ou multiple – ce qui confère une dimension indéniablement politique, même aux œuvres qu'on ne classe généralement pas dans cette catégorie. La position novatrice de Rousseau, donnant à entendre sa voix comme celle d'un citoyen, pourtant extérieur à toute patrie, se situe en effet au cœur des accusations dont il fit l'objet : on lui a reproché de vouloir ébranler les autorités établies en usant de la puissance de son verbe pour fasciner les lecteurs. Nous examinerons le rôle qu'a joué la position complexe, extrêmement construite, de Rousseau en tant que citoyen éloquent dans sa redéfinition de la légitimité politique.

Ces axes thématiques sont présentés à titre indicatif, nous espérons vivement qu'ils contribueront à nourrir nos hypothèses sur les textes de Rousseau. Nous souhaitons surtout qu'ils sachent capter l'attention des chercheurs et professeurs qui nous feront l'immense honneur (et plaisir !) d'accepter de participer à ce séminaire, qui prend place dans le cadre du laboratoire junior REPHAM « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*.

Maria Leone (enseignante en CPGE et doctorante à Paris IV) et Flora Champy (doctorante contractuelle, ENS de Lyon et Rutgers University).